

Radis...	la doz.	0.50
Ralfort...	la lb.	0.20
Rhubarbe, la doz de paquets.		0.75
Salade de Boston	la doz.	1.40
Salade de Waterloo.	la bte.	2.00
Tomates de Floride	le crate.	2.50 3.50

FRUITS VERTS

Nous cotons:		\$ c @ \$ c
Ananas...	la doz.	2.50 3.00
Atocas...	le qt.	5.00 8.00
Bananes...	le régime.	1.25 2.00
Citrons de Malaga	la bte.	3.00
Citrons de Messine.	la bte.	3.00
Fraises...	le casseau.	0.40
Oranges de Floride, la boîte.		3.50
Oranges Navel.	la bte.	2.75 3.00
Oranges Valence 420.	la bte.	3.50
Oranges Valence 714.	la bte.	4.00 4.50
Pommes...	le qt.	3.00 4.50
Raisin Malaga.	le qt.	8.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co. nous écrivent de Boston, le 6 avril:

Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 459 chars de foin et 33 chars de paille, 93 chars de ce foin étaient destinés à l'exportation.

Semaine correspondante l'an dernier, 346 chars de foin et 10 chars de paille, dont 60 chars de foin pour exportation.

Les recettes cette semaine ont été élevées sur le foin et la paille et la demande tranquille et la situation n'est pas aussi bonne à cause des recettes qui ont été libérales.

Le marché pour la paille d'avoine en souffre le plus et les prix sont très bas.

Nous cotons:

Nous cotons:	Grosses balles	Petites balles
Foin choix	\$18.50 à 19.00	\$17.50 à 18.00
Foin No 1	17.00 à 18.00	17.00 à 17.50
Foin No 2	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Foin No 3	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Foin trèfle mêlé	14.00 à 15.00	14.00 à 14.50
Foin trèfle	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Paille de seigle liée	23.00 à 24.00	00.00 à 00.00
Paille de seigle pressée	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Paille d'avoine	9.00 à 10.00	9.00 à 9.50

Marché de Montréal

Le foin est très ferme sur place.

Les marchés des Etats-Unis sont fermes et ceux d'Angleterre fermes; en Angleterre, les apparences des prairies à foin sont pour le moment excellentes.

Nous cotons:

Foin No 1	10.50 à 11.00
Foin No 2	8.50 à 9.50
Foin mélangé de trèfle	7.50 à 8.50
Foin de trèfle pur	7.00 à 7.50

Ces prix s'entendent à la tonne, en lots de char sur rails à Montréal.

PEAUX VERTES

Les affaires sont assez lentes. On s'attend à une baisse prochaine dans le prix des peaux de boeuf.

Nous cotons:

Peaux de Montréal: boeuf, No 1, 9c; No 2, 8c; No 3, 7c; veau, No 1, 13c; No 2, 11c; mouton, 75c; cheval, No 1, \$2.00 et No 2, \$1.50.

Peaux de la Campagne: boeuf, No 1, 8c à 8 1-2c; No 2, 7c à 7 1-2c; No 3, 6c à 6 1-2c; veau, No 1, 11c; No 2, 9c; mouton, 70c, et mouton tondu, 10c.

Poudre à pâte.

Voilà une ligne spéciale de la maison E. D. Marceau, sur laquelle nous appelons l'attention spéciale du commerce.

Ce sont des produits de choix, dans leurs différents grades respectifs, très recommandables et à prix corrects.

Pour la qualité et la pureté,
achetez l'

Extra Granulé

Et les autres sucres raffinés
de la vieille marque de
confiance

Redpath

Manufacturé par

The Canada Sugar Refining Co.

LIMITÉE.

MONTREAL.

La Qualité
et la
Quantité

expliquent le
prestige
des

Feves au Lard

A LA

Sauce "Chili"

de

Clark,

VOUS LES VOYEZ PARTOUT.

LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS
DE MARCHANDS

Leur utilité pratique

COMME on le verra par le compte rendu que nous en donnons d'autre part, une assemblée des délégués des diverses Associations de Marchands a eu lieu en vue d'étudier un projet de Fédération de ces diverses associations.

Nous ne doutons pas que ce qui n'est encore qu'un projet devienne bientôt une réalité, car tous les délégués présents ont été unanimes dans l'adoption d'une résolution proposée à cette fin.

Les questions d'intérêt général pour le commerce que peut utilement étudier et discuter au point de vue pratique la Fédération des Associations diverses de marchands ne manquent pas.

Il en est des lois et des règlements comme de toute autre chose, ce n'est qu'à l'usage et avec le temps qu'on en voit les inconvénients, s'ils en présentent. En ce qui concerne les lois et les règlements relatifs au commerce, les commerçants seuls sont juges de leur efficacité et seuls ils peuvent en connaissance de cause indiquer les modifications ou amendements à leur faire subir pour les rendre aussi efficaces que possible.

Il est des lois que le commerce voudrait voir encore dans nos codes et qu'il réclame en vain: telle la loi relative aux faillites, toujours attendue. La Fédération des associations diverses de marchands aurait certainement plus de poids auprès du gouvernement pour obtenir cette loi que n'en auront jamais les associations agissant chacune séparément.

L'influence des marchands fédérés peut se faire sentir également dans d'autres directions.

Ainsi, en ce moment, s'agit la question de l'éclairage. L'éclairage est actuellement monopolisé par une compagnie qui, heureusement, ne peut élever le prix du gaz puisque son contrat lui fixe un maximum de prix. Cette compagnie qui fournit aussi la lumière électrique et est seule à pouvoir la fournir à d'abord commencé par faire des prix raisonnables pour en répandre l'emploi et quand les consommateurs ont été munis des fils et appareils électriques, et que la Compagnie a joui d'un monopole réel, elle a augmenté ses prix et pressuré le consommateur.

On payait déjà le gaz trop cher et on paie également trop cher la lumière électrique.

Or les plus forts consommateurs de lumière artificielle sont les marchands qui durant toute l'année ont un grand nombre de lampes électriques ou à gaz allumées dans leurs magasins.

Ces forts consommateurs que sont les marchands ont leur mot à dire dans es